

208C2337
FR0000053399-FS924

29 décembre 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CNIM
(Euronext Paris)

Par courrier du 24 décembre 2008, la société en commandite par actions IDI (1) (18, avenue Matignon, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 décembre 2008, par suite d'une cession d'actions CNIM, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CNIM et ne plus détenir aucun titre de cette société.

(1) Contrôlée majoritairement par la société Ancelle & Associés cette dernière étant détenue en totalité par MM. Christian Langlois-Meurinne, François Marmissolle, la société civile Maber (famille Bernard Méheut), Thierry Gisserot et Xavier Thoumieux.